

Châota !

Autor(en): **R.D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **35 (1897)**

Heft 33

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-196402>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le mot *lune* s'est ainsi substitué à *nuît* dans la dernière forme qu'a prise la locution; mais l'idée n'a pas dû changer pour cela, puisque la lune, par périphrase, se prend pour la nuit, dont elle est, dans le langage des poètes, la reine, l'astre, le flambeau.

Quelques auteurs, Ch. Rozan, par exemple, donnent cette autre explication, dont le fond est à peu près le même :

Autrefois, le terme des contrats et des paiements était ordinairement fixé à la lune qui précède et détermine la fête de Pâques, avec laquelle commençait l'année, sous la troisième race des rois de France, jusqu'au règne de Charles IX. C'est pourquoi les débiteurs qui ne payaient pas plus à l'échéance de la pleine lune que s'il n'eût pas été pleine lune, ou qui déclinaient cette échéance par une banqueroute, furent supposés *faire une brèche ou un trou à la lune*.

Littre, dans son remarquable dictionnaire, confirme l'interprétation qui précède : « Cette locution, dit-il, paraît venir de l'idée que celui qui s'enfuit ainsi se dérobe pendant l'obscurité; et alors on dit plaisamment qu'il a fait, pour s'enfuir, un trou à la nuit ou à la lune, qui est l'astre de la nuit. »

Emporter le chat signifie sortir d'un lieu sans dire adieu à personne; et aussi démenager complètement, ne rien laisser, pas même un chat dans son logement.

Il ne faut donc point confondre ces deux locutions. Entre *emporter le chat* et *faire un trou à la lune*, les savants pourront trouver quelque différence : ils diront qu'*emporter le chat* signifie simplement partir sans dire adieu, tandis que *faire un trou à la lune* veut dire s'enfuir de nuit pour une mauvaise affaire. Un ami qui part, le matin, de la maison de campagne de son ami, sans rien dire à personne, a emporté le chat; un banqueroutier qui s'est enfui a fait un trou à la lune.

Châota !

Dein lo temps, on n'avai pas dâi régents que satzont tot coumeint ora. No z'apprenniont justo à liairé, à écrire ein gros et ein fin, pu à compta la division. Coumeint l'étiout pou payi l'aviont casu ti on meti po s'aidi à vivrè, et lo noutro, quel'irè dè pè vai Nàotsati, pou cein qu'on lai desai Pétavel, pratiquavè l'état dè relodzi.

Lo deveindro la vèprà, qu'on n'irè rein qu'è lè bouèbo, no fasai liairè dein dâi laivro que parlavont dè Napoléon; et peindeint cé temps fasai fronna dâi rués à deints su on aolhie à brotzi, sâi deseint po lè pèci. Adon, on pouavè sè tsampa dâi ràodzons dè pommès, kâ ne vayai rein, mà l'ouïessai bin cé que liaisai, et quand quequelhivè su on mot, lo régent bouailavè d'onna voix d'eifer : *Châota !*

Se lo bouèbo crotzivè oncora, Pétavel ne sè dèreindzivè pas mé po vairè lo mot et criavè dè pllie balla :

— Châota ! tè dio, lè on mot que n'est pas proupro.

Et vouaiquie coumeint le dzouvenè dzeins dâo dzor dè vouâ diont tant dè crouio mots qu'on ne cognessai pas de noutron temps.

R. D.

La fenna que pâyé sè z'impon.

Onna bouna fenna, qu'avai dâo bin à selâo, étai z'ua payi sè z'impoi et sè lameintavè dâo temps que fasai stu sailli.

— N'est pas l'eimbaras, se lâi fâ lo receviâo, fa on rudo temps, et ellia plliodze n'a pas l'ai dè volliâi botzi !

— Oh ! câisi-vo, se repond la fenna, qu'avai tot son fein étai, lâi vâo fèrè bio sti an ! Ne vollein rein avâi dè bon que cein qu'est à grenâi su lo cholâ, kâ se lo temps ne tsandè pas, tot cein qu'est à la garda dè Dieu est fotu.

Les grands fleuves de Lavaux.

La *Lutrive*, qui se jette dans le lac à l'entrée occidentale de Lutry.

Le riau de *Bussy*, entre Lutry et Villette.

La *Gérine*, à l'entrée occidentale de Cully.

Le riau de *Riez*, à la Maisonnnette, de Cully.

Le riau d'*Epesses*, à l'occident du Treytorrens.

Le *Forestay*, aux Moulins, sous Rivaz.

La *Salence*, à l'orient de St-Saphorin.

Le *Grenet*, qui prend sa source près des Cullayes et se jette dans la Broye, à Châtillens.

Est-il permis de boire à la montagne quand on a chaud ? — Dans le dernier d'une série d'articles publiés sur le climat et le mal de montagnes, le Dr G. Rheiner, de St-Gall, dit : « L'eau fraîche, sous forme d'eau de source ou eau de neige, est un moyen de calmer la soif. On la considère comme dangereuse, mais à tort. Ça ne fait aucun mal à celui qui souffre de la fièvre de rafraîchir son palais avec de petits morceaux de glace. Ça ne fait de même point de mal à l'ascensionniste qui a chaud de boire modérément et lentement de l'eau fraîche; il faut bien qu'il remplace l'eau qui s'est perdue par la transpiration. Autrefois on défendait aux soldats, lourdement chargés, marchant par une chaleur brillante sur des routes poudreuses, de boire en marche; à présent, on a soin de leur permettre d'étancher leur soif lorsque l'occasion se présente. Seulement, il est indispensable de se remettre en marche immédiatement après avoir bu... »

Méchant comme un âne rouge. — En vieux français, rouge signifiait malicieux, malin, méchant : « Les plus rouges se laissent prendre », disait-on, et c'est encore une croyance populaire que cette expression est un signe de mauvais caractère. En termes de vénerie, une bête rouge désigne un fauve, un animal sauvage, et c'est là l'origine de ces locutions proverbiales : « Entêté comme un âne gris et méchant comme un âne rouge ».

En Russie, ce mot a un autre sens; rouge, signifie beau, et on appelle fille rouge une jolie demoiselle.

La plante pour rire. — M. de Parville nous apprend qu'on a découvert, en Arabie, une plante qui fait rire les gens les plus sérieux. C'est un petit arbuste, aux feuilles d'un vert brillant, qui fournit des baies contenant deux ou trois graines noires de la forme du haricot. Ces graines, qui renferment le principe actif de la plante, ont un léger goût d'opium et sont un peu sucrées. On les pulvérise et on en avale une très faible dose. Aussitôt on est pris d'un rire inextinguible. Vous pleurez et vous riez à vous tordre; puis la gaieté augmente, on danse, on saute, on chante et, pendant une heure, c'est un rire continu. Après quoi, l'excitation cesse, on s'endort épuisé et le sommeil persiste pendant des heures. Au réveil, on a tout oublié.

Il ne faudrait pas abuser de cette plante, qui est un véritable convulsif, et qui peut amener des crises nerveuses; mais il est certains grincheux qui ne peuvent jamais se déridier et qui devraient bien en user quelquefois, car leur mine habituelle ne contribue guère à égayer ce bas monde.

Recette. — Pour faire adhérer du cuir sur du métal, il faut tout d'abord rendre légèrement rugueuses les surfaces qui seront appliquées l'une sur l'autre, puis les frotter avec une gousse d'ail; cela fait, on peut les fixer au moyen de bonne colle de Cologne. L'emploi de la gousse d'ail se recommande également pour fixer avec de la colle du papier sur du métal; les deux corps ne se séparent plus.

Potage purée de racines de céleri. — Prenez la valeur d'un litre de racines de céleri émincées; faites-les blanchir à l'eau salée pendant dix minutes; égouttez; mettez-les dans une casserole avec du beurre et faites revenir jusqu'à ce que leur humidité soit évaporée. Assaisonnez, saupoudrez avec une pincée de farine; mouillez peu à peu avec deux litres de bouillon; tournez jusqu'à l'ébullition et retirez sur le côté. Quand les légumes sont cuits, passez-les au tamis, remettez la purée dans la casserole; chauffez et liez avec trois jaunes d'œufs à la crème crue; finissez-la avec un morceau de beurre et versez dans la soupière.

Boutades.

Calino dépose en justice sur un assassinat : « C'est moi, dit-il, qui ai relevé la victime; j'ai constaté les trois blessures et j'ai vu que la première, très grave, avait déterminé la mort. Les deux autres étaient heureusement sans gravité.

Entre deux chasseurs :

— Comment! votre chien ne rapporte pas?

— Fi donc! Il est de race trop pure pour s'abaisser à faire la moindre des choses rappelant la domesticité!

Dans un hôtel de Lausanne :

— Garçon! crie un étranger qui vient d'arriver, il n'y a pas une goutte d'eau dans ma chambre....

— Vous êtes bien pressé, fait le garçon. A peine arrivé vous réclamez déjà pour une goutte d'eau! Eh! monsieur, les Lausannois qui en attendent depuis dix ans ne font pas tant de bruit que ça.

Un caporal avait été chargé d'expliquer aux recrues le règlement concernant la discipline : « Quand un soldat est dans une auberge, leur dit-il entre autres, et qu'un bourgeois veut lui chercher querelle, il doit boire tranquillement son verre et s'en aller. Vous avez compris?... Voyons, Chassot, quand un bourgeois veut vous chercher querelle, que faites-vous? — Je bois tranquillement son verre et je m'en vais. »

Les journaux américains racontent cette historiette prise entre mille autres, dans la vie de l'humoriste Mark Twain, de son vrai nom Samuel Clemens, et qui peint bien son flegme dans la plaisanterie :

Un jour, Mark Twain, remarquant chez ses voisins de campagne un commencement d'incendie, se fait annoncer, trouve la famille réunie sous la véranda et s'exprime en ces termes :

— Mesdames et messieurs, mon nom est Clemens. Ma femme et moi nous avions l'intention de venir vous présenter nos devoirs, dans le désir de faire votre connaissance. Nous vous devons même des excuses pour avoir tardé si longtemps. Aujourd'hui même, vous voudrez bien, je l'espère, me pardonner de me présenter à vous de façon si irrégulière et à cette heure avancée, *mais la vérité est qu'il y a le feu chez vous !*

Livraison d'*août* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE. — L'armée italienne, par M. Abel Veuglaire. — Donna Beatrice. Roman, par Mlle M. Cassabois. — La reine Victoria et l'empereur Nicolas Ier, par M. Michel Delines. — Dans le monde des fourmis. Notes d'un naturaliste, par M. Aug. Glardon. — Edvard Grieg. Essai de portrait d'un musicien, par M. Monastier. — Le docteur Breen. Roman, adapté de M. W.-D. Howells. — Chroniques parisiennes, italiennes, allemandes, anglaises, russes, suisses, scientifiques et politiques.

Bureau, Place de la Louve, 1, Lausanne.

Solution du problème de samedi : 220 sous et 28 pauvres. — Ont répondu juste : MM. Lecoultre, Gimel; Dufour, Bonjour et Orange, Genève; Bastian, Forel; Café Comète, Lausanne; Noseda, Neuchâtel; Monod, Vevey; Poyet, Orge; B. Perret, Aubonne; Menétrey; Lisquereux, Chaux-de-Fonds; Keck, St-Prex; Devaud, Romont; E. Weber, Bulle; Delessert, Vuflens; Ogiz, Orbe; Chambaz, Genève; Rochat, le Pont; Gendarmerie, Nyon. — La prime est échuë à Mme L. Orange, Genève.

Aux parents qui désirent placer leurs enfants dans une école où ils puissent apprendre, à fond et rapidement, les langues modernes avec des professeurs nationaux, et qui désirent pour eux la vie de famille et un climat sain, nous ne pouvons faire mieux que de recommander l'*Institution Grandinger*, à Neuveville, dans un coin ravissant du charmant lac de Bièvre. (Voir annonce à la 4^{me} page.)

L. MONNET.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.